



## LISTE DES DELIBERATIONS

### CONSEIL DE COMMUNAUTÉ Séance du 25 octobre 2022 à 18h00

Au siège de Grand Lac – 1500 Boulevard Lepic – 73100 AIX-LES-BAINS

#### ADMINISTRATION GENERALE

##### DELIBERATION 1 : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, désigne Julie NOVELLI en tant que secrétaire de séance, à l'unanimité.

##### VOTE DU PV : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2022

Le conseil de communauté approuve à l'unanimité le procès-verbal du conseil communautaire du 20 septembre 2022.

##### TABLEAU RECAPITULATIF DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT

Il est donné lecture du tableau récapitulatif des délibérations du Bureau du 4 octobre 2022 et des décisions du Président depuis le 5 juillet 2022.

#### INTERCOMMUNALITE

##### DELIBERATION 2 : LANCEMENT DU PLAN DE SOBRIETE ENERGETIQUE GRAND LAC

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

#### RESSOURCES HUMAINES

##### DELIBERATION 3 : INSTAURATION DE LA PRIME DE RESPONSABILITE DU DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

#### FINANCES

##### DELIBERATION 4 : APPROBATION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

##### DELIBERATION 5 : M57 - MODE DE GESTION DES AMORTISSEMENTS ET DES IMMOBILISATIONS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

##### DELIBERATION 6 : M57 - FONGIBILITE DES CREDITS EN FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT



## LISTE DES DELIBERATIONS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à la majorité moins une voix contre (Nicolas JACQUIER) et une abstention (Danièle BEAUX-SPEYSER).

### **DELIBERATION 7 : BUDGET PRINCIPAL - REVERSEMENT A LA COMMUNE D'AIX-LES-BAINS DU PRODUIT DES PRELEVEMENTS SUR LES PARIS HIPPIQUES 2021 ET 2022**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

## **PATRIMOINE**

### **DELIBERATION 8 : VENTE D'ENERGIE SOLAIRE A EDF OBLIGATION D'ACHAT**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

## **PORTS**

### **DELIBERATION 9 : REAMENAGEMENT DU PORT A FLOTS DES 4 CHEMINS ET CREATION D'UN PORT A SEC SUR LA COMMUNE DE VIVIERS-DU-LAC - POURSUITE ET DETERMINATION DES NOUVELLES MODALITES DE CONCERTATION PREALABLE**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

## **HABITAT**

### **DELIBERATION 10 : DISPOSITIF JE RENOVE GRAND LAC - PARTENARIAT AVEC LA SOCIETE DOREMI POUR DEVELOPPER LA RENOVATION THERMIQUE PERFORMANTE DES MAISONS INDIVIDUELLES**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

## **POLITIQUE DE LA VILLE**

### **DELIBERATION 11 : CONVENTION D'UTILISATION D'ABATTEMENT DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES (TFPB) SUR LE QUARTIER PRIORITAIRE DE MARLIOZ ET PLANS D' ACTIONS 2023**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

## **TRANSITION ENERGETIQUE**

### **DELIBERATION 12 : ASSOCIATION « EAU ET SOLEIL DU LAC » – SUBVENTION 2022**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

## **ASSAINISSEMENT**

### **DELIBERATION 13 : REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT SUR LA COMMUNE DE CHINDRIEUX A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2022**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.



## LISTE DES DELIBERATIONS

### **DELIBERATION 14 : RETROCESSION DES RESEAUX D'EAUX USEES, D'EAU POTABLE ET D'EAUX PLUVIALES A GRAND LAC - LOTISSEMENT « LA COLLINE DES CHENES » - COMMUNE DE VOGLANS**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

#### **EAU POTABLE**

### **DELIBERATION 15 : REDEVANCES EAU POTABLE POUR CHINDRIEUX, CESSENS, EPERSY, LA BIOLLE, MOGNARD, SAINT-GERMAIN, SAINT-OFFENGE, SAINT-OURS ET SAINT-PIERRE DE CURTILLE A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2022**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

#### **VALORISATION DES DECHETS ET ECONOMIE CIRCULAIRE**

### **DELIBERATION 16 : CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC VÉLOBRICOLAC**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.